

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 21 mai 2012

CP 12/05-17

L'an deux mil douze, le 21 mai à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.

Absent excusé : M. Descazeaux.

**TRAVAUX DE MENUISERIE ALUMINIUM
DANS LES COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX
DÉVOLUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX**

I – RAPPEL DU CONTEXTE

A l'occasion du vote du budget primitif pour l'exercice 2012, l'Assemblée Départementale a approuvé les rapports relatifs aux divers travaux dans les collèges départementaux et au centre universitaire, ainsi que le budget correspondant.

Ce dernier prévoit en particulier un poste important de travaux de menuiserie aluminium dans huit collèges du département, pour lesquels une enveloppe financière de 161 800 € a été inscrite.

Cette opération a été décomposée en huit lots répartis de la manière suivante :

- Lot n° 1 : Collège Pierre Darasse à Caussade
- Lot n° 2 : Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre
- Lot n° 3 : Cité scolaire François Mitterrand à Moissac
- Lot n° 4 : Collège Manuel Azaña à Montauban
- Lot n° 5 : Collège Olympe de Gouges à Montauban
- Lot n° 6 : Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
- Lot n° 7 : Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val
- Lot n° 8 : Collège Jean Rostand à Valence-d'Agen

II – RAPPEL DE LA PROCÉDURE

Compte tenu du montant global de la consultation, les marchés de travaux seront conclus selon la procédure adaptée en vertu des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

L'avis d'appel à la concurrence a été publié le 14 mars 2012 sur le site du Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et sur le site de dématérialisation des marchés publics du Conseil Général pour une remise des offres le 6 avril 2012 à 16 heures.

A l'issue de l'ouverture des plis, toutes les entreprises ont été jugées recevables au regard des critères de sélection des candidatures.

L'offre économiquement la plus avantageuse a été appréciée sur la base des critères pondérés suivants :

- Prix à 70 %,
- Moyens et organisation mis en oeuvre à 30 %.

III – PRÉSENTATION DES MARCHÉS

Dans le cadre de l'exécution du programme des travaux considérés, la Commission d'Appel d'Offres, saisie pour avis et réunie le 14 mai 2012, a décidé d'attribuer les marchés selon les conditions telles que présentées.

Ainsi, le montant des marchés attribués s'élève à 113 811,78 € H.T. soit 133 455,26 €T.T.C.

Compte tenu de ce qui précède, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la décision de la Commission d'appel d'offres réunie le 14 mai 2012,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département :

. les marchés de travaux de menuiserie aluminium dans les collèges départementaux avec les entreprises et pour les montants suivants :

<i>Marché n°</i>	<i>Lot n°</i>	<i>Objet du marché</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant total HT</i>	<i>Montant total TTC</i>
109-12	1	Collège Pierre Darasse à Caussade	ALUFER (82)	13 172,00 €	15 753,71 €
110-12	2	Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre	PLANÈTE MENUISERIE (82)	22 970,90 €	27 473,20 €
111-12	3	Cité scolaire François Mitterrand à Moissac	ALU CRÉATIONS (82)	1 708,00 €	2 042,77 €
112-12	4	Collège Manuel Azaña à Montauban	Infructueux		
113-12	5	Collège Olympe de Gouges à Montauban	ALU CRÉATIONS (82)	1 620,00 €	1 937,52 €
114-12	6	Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse	PLANÈTE MENUISERIE (82)	25 864,88 €	30 934,40 €
115-12	7	Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val	ALUFER (82)	27 336,00 €	32 693,86 €
116-12	8	Collège Jean Rostand à Valence-d'Agen	ALU CRÉATIONS (82)	21 140,00 €	22 619,80 € (Taux TVA : 7 %)
Montant cumulé des marchés				113 811,78 €	133 455,26 €

Ainsi, le montant des marchés attribués s'élève à 113 811,78 € H.T. soit 133 455,26 €T.T.C.

. les pièces afférentes correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,